

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Berner Schulblatt**

Band (Jahr): **83 (1950-1951)**

Heft 19

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Berner Schulblatt

L'ECOLE BERNOISE

KORRESPONDENZBLATT
DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS
ERSCHEINT JEDEN SAMSTAG



ORGANE DE LA SOCIETE
DES INSTITUTEURS BERNOIS
PARAIT CHAQUE SAMEDI

SEKRETARIAT DES BERNISCHEN LEHRERVEREINS: BERN, BAHNHOFPLATZ 1, 5. STOCK
SECRETARIAT DE LA SOCIETE DES INSTITUTEURS BERNOIS: BERNE, PLACE DE LA GARE 1, 5^e ETAGE
TELEPHON (031) 2 34 16 . POSTSCHECK III 107 BERN

Raschheit
Bequemlichkeit
Zuverlässigkeit

sind drei von den vielen Vorteilen die wir
Ihnen bieten können

Vereinigte Mineralwasserfabriken Bern AG.
Chutzenstrasse 8 Telephone (031) 5 11 91

Alle Bücher
BUCHHANDLUNG
SCHERZ



Bern, Marktgasse 25 Tel. 2 39 05
Grosses Lager . Gute Bedienung
Prompter Bestelldienst

222

Neue Mädchenschule Bern

SteLLenausschreibung

An der Sekundarabteilung unserer Schule ist auf Beginn des Wintersemesters
1950/51 die Stelle einer

Sekundarlehrerin

215

(eventuell eines Sekundarlehrers) sprachlich - historischer Richtung neu zu be-
setzen. Besoldung nach Reglement. Der Beitritt zur Bern. Lehrerversicherungs-
kasse ist obligatorisch. Anmeldungen bis 25. August 1950 unter Beilage der
Studienausweise über Sekundarlehrerausbildung, Ausweise über bisherige prak-
tische Tätigkeit usw. an die unterzeichnete Direktion, wo auch nähere Auskünfte
erteilt werden. Sprechstunden ab 16. August täglich von 11-12 Uhr.

Bern, 14. Juli 1950
Waisenhausplatz 29

Der Direktor: **H. Wolfensberger**

Hanna Wegmüller

Bern, Bundesgasse 16, Telephone 3 20 42

Das gute Spezialgeschäft für Sanitätsartikel
und Parfümerie

263

Die **Holzdrechslerei O. Megert**

in **Rüti bei Büren**

empfiehlt sich für Schulen zur Lieferung von
Holztellern, Glasuntersätzli, Broschen usw.
zum Malen und Schnitzen in jeder gewünschten
Form und Holzart. Muster und Preisliste stehen
zu Diensten. Telephone (032) 8 11 54.

198

VEREINSANZEIGEN . CONVOCATIONS

Einsendungen für die Vereinsanzeigen der nächsten Nummer müssen spätestens bis Mittwoch in der Buchdruckerei Eicher & Co., Speichergasse 33, Bern, sein. Dieselbe Veranstaltung darf nur einmal angezeigt werden. Alle Einsendungen für den Textteil an die Redaktion

OFFIZIELLER TEIL - PARTIE OFFICIELLE

Landesteilverband Bern-Mittelland des BLV. Die Anmeldefrist für die am 24. August stattfindende Landesteilversammlung läuft am 11. August ab. Anmeldungen sind an die Sektionspräsidenten zu richten.

NICHTOFFIZIELLER TEIL - PARTIE NON OFFICIELLE

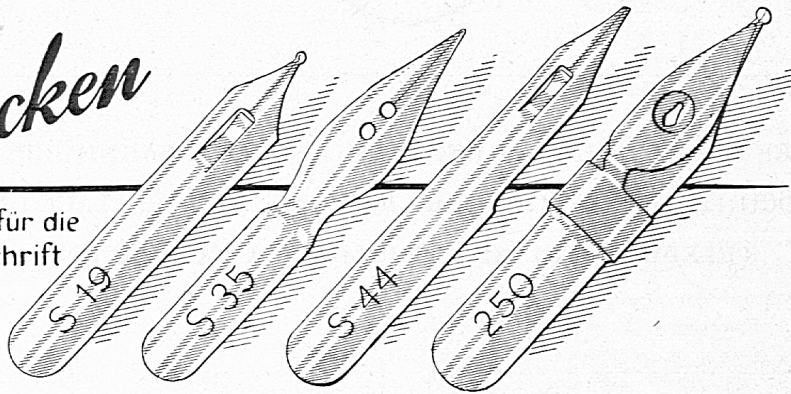
Die Berner Schulwarte zeigt bis zum 26. August 1950 folgende drei Ausstellungen:

1. Neue österreichische Lehrmittel

- 2. Veranschaulichungsmittel für den Physikunterricht an der Volksschule
3. Ausländische Wandkarten als Mittel für den länderkundlichen Unterricht.
Geöffnet täglich von 10 bis 13 und 14 bis 17 Uhr. Sonntags geschlossen. Eintritt frei.

Lehrerturnverein Aarberg. Wiederbeginn der Turnübungen: Freitag, den 11. August, 16.30 Uhr, in der Turnhalle Aarberg. Wir turnen die Freiübungen für die Schulendprüfungen. Neue Mitglieder und Gäste sind herzlich willkommen.

Soennecken
Federn für die Schweizer Schulschrift



Verlangen Sie Federnmuster F. Soennecken Zürich, Löwenstrasse 17

BUCHBINDEREI

BILDER-EINRAHMUNGEN

Paul Patzschke-Kilchenmann

Bern, Hodlerstrasse 16
Telephon 3 14 75
(ehem. Waisenhausstrasse)

Alle Bücher

liefert Versandbuchhandlung
Ad. Fluri, Bern 22
Fach 83 Beundenfeld, T. 29083

Biel, Taubenlochschlucht

- Spezialpreise für Schulen
Eines der schönsten und lohnendsten Ausflugsziele für Schulreisen

Erreichbar von Biel aus oder Station Frinvillier

Wirtschaft Chutzen, Belpberg

Schöner Ausflugsort für Schulreisen. Prachtige Rundst. Gute Verpflegung. Familie Ulrich, Telephon (031) 7 32 30

Gut essen und trinken im

Kurhaus Waldhäusern auf Moosegg

Vereinen, Ausflüglern und Schulen bestens empfohlen
Prospekte durch Herrmann-Frey, Telephon (035) 2224

Spiez Alkoholfreies Restaurant

Gemeindestube, an der Hauptgasse, 3 Minuten vom Bahnhof. Schulen Ermässigung. Gute Küche. Telephon 5 67 93

MONTREUX HOTEL TERMINUS UND BAHNHOFBUFFET

Komfort. Grosse schattige Terrasse. Gepflegte Küche und Keller. Arrangements für Schulen. J. Decroux, Direktor

Chuderhüsi im Emmental

Lohnender Ausflug für Schulen. Grosse Veranda. Vorzügliche Verpflegung und mässige Preise. Pension ab Fr. 10.-
Familie P. Jakob, Telephon (035) 22

THUN HOTEL BLAUKREUZHOF Alkoholfreies Restaurant

empfiehlt sich Schulen und Vereinen. Schattiger Garten. Kein Trinkgeld. Telephon (033) 2 24 04.

Kurhaus Lüderenalp

im Emmental. 1150 m über Meer. Telephon (034) 4 36 76. Das ideale Schulreise- und Ausflugsziel im Napfgebiet. Interessante Rundst. Geschwister Hs. und E. Held

Berner Schulblatt

L'ECOLE BERNOISE

Redaktor : P. Fink, Lehrer an der Übungsschule Oberseminar, Bern, Brückfeldstr. 15. Tel. (031) 3 67 38. *Redaktor der «Schulpraxis»* : Dr. R. Witschi, Seminarlehrer, Bern, Seminarstr. 11. Tel. (031) 4 41 62. *Abonnementspreis per Jahr* : Für Nichtmitglieder Fr. 15.-, halbjährlich Fr. 7.50. *Insertionspreis* : Die fünfgespaltene Millimeterzeile 15 Rp. Die zweigespaltene Reklame-Millimeterzeile 40 Rp. *Annoncen-Regie* : Orell Füssli-Annoncen, Bahnhofplatz 1, Bern. Tel. (031) 2 21 91. Filialen in Zürich, Aarau, Basel, Davos, Langenthal, Liestal, Luzern, St. Gallen, Schaffhausen, Lausanne, Genf, Martigny

Rédaction pour la partie française : Dr René Baumgartner, Professeur à l'Ecole normale, chemin des Adelles 22, Delémont. Téléphone (066) 2 17 85. *Prix de l'abonnement par an* : Pour les non-sociétaires fr. 15.-, 6 mois fr. 7.50. *Annonces* : 15 cts. le millimètre, Réclames 40 cts. le millimètre. *Régie des annonces* : Orell Füssli-Annonces, place de la gare 1, Berne. Téléphone (031) 2 21 91. Succursales à Zurich, Aarau, Bâle, Davos, Langenthal, Liestal, Lucerne, St-Gall, Schaffhouse, Soleure, Genève, Martigny

INHALT · SOMMAIRE

Pour la Fraternité interhumaine.....	275	Bibliographie	280	Communication du Secrétariat	280
L'homme passe, l'œuvre demeure	278	Mitteilung des Sekretariates	280		

Pour la Fraternité interhumaine

Même si l'on est sceptique à l'égard des congrès et des innombrables mouvements pour la paix, il vaut la peine de leur accorder une attention bienveillante. Ils semblent inefficaces, objectez-vous peut-être. Qui sait : sans ces mouvements et ces congrès, le fleuve de boue des forces égoïstes et bellicistes serait plus rapide et plus impérieux.

Le tout est de ne pas croire que «changer les individus» ou les amener à changer leur attitude morale suffit à conduire à la paix. En sens inverse, il y a des gens pour soutenir que le seul fait d'améliorer pour tous les conditions de vie suffirait à assurer le bonheur de chacun. Non : ni la vie sociale sans morale individuelle, ni la morale sans conditions sociales meilleures ne saurait être efficace. Il faut viser les deux. « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme », disait déjà le maître Rabelais.

Il faut donc de la bonne volonté et des moyens appropriés pour créer un monde meilleur. Mais il convient aussi de ne pas attendre des êtres humains plus qu'ils ne peuvent donner. Leur savoir est limité, leur pouvoir aussi. Leur vouloir, greffé sur ce savoir et ce pouvoir le sera donc également. C'est dans cet esprit d'indulgence et prêt à aider où je le pourrais et comme je le pourrais que j'ai assisté du 8 au 11 juin dernier, dans les salons de l'UNESCO à Paris, à un congrès qui portait l'estampille nord-américaine (U. S. A. et Canada) et qui avait été convoqué par la *World Organization for Brotherhood*.

*

En date du 9 mai un certain nombre de personnalités suisses avaient reçu une lettre portant l'entête de cette organisation mondiale pour la fraternité – laquelle fait suite au « Conseil international de chrétiens et de juifs » –. Elle était signée : Arthur H. Compton, président du congrès, et Howard E. Wilson, président de l'Institut des éducateurs.

En voici les principaux passages (traduits de l'anglais) :

« Après plus de deux ans de consultations avec les ministres de l'éducation et les représentants des différents systèmes scolaires de l'Europe occidentale, nous invitons un groupe d'éducateurs représentatifs de l'Europe, des Etats-Unis et du Canada, pour un échange d'idées et d'expériences dans le domaine de l'éducation entre groupements dans leurs pays respectifs. » A Paris on créera une commission mondiale ayant pour but de recommander partout les moyens les plus appropriés pour amener les individus à vivre sur un pied de paix et d'harmonie avec les individus appartenant à un groupe différent du leur. « Cette commission visera à agir en étroite connexion avec l'Unesco et les autres institutions régionales, nationales et internationales s'intéressant pratiquement aux relations interculturelles dans le monde.

« Des personnalités dirigeantes, soucieuses d'établir des liens étroits entre les peuples de l'Ouest et finalement du monde entier, nous ont exprimé leur profond intérêt à voir un programme éducatif visant ce but, être conçu, dirigé et exécuté d'une façon intelligente. Cela signifie qu'il faut mobiliser les forces de l'éducation afin de travailler en faveur de la fraternité, de la coopération et de l'amitié entre les hommes et les femmes qui diffèrent entre eux, et de contribuer à réduire et à prévenir les tensions entre groupes.

« Etant donné vos connaissances et vos expériences en ce domaine, vos conseils et votre coopération sont vivement désirés, car nécessaires pour accomplir cette tâche. »

*

Quelques mots préliminaires sont sans doute à leur place ici pour que le lecteur se rende compte du travail déjà effectué dans ce sens en Amérique. Dans 325 villes des Etats-Unis, plus de 60 000 hommes et femmes de toutes croyances : protestants, catholiques et juifs, se livrent à une propagande intense en faveur de la tolé-

rance réciproque. On sait à quel point le problème des noirs est aigu, surtout dans le sud. Quand une situation tendue se produit, les comités locaux interviennent pour résoudre les problèmes et fixer une ligne de conduite, pasteurs, prêtres et rabbins réunis.

Ce mouvement date de 1928. Les principes qui en sont à la base portent :

« Nous voulons encourager la Justice, la compréhension et la collaboration entre protestants, catholiques et juifs, analyser, modérer et finalement libérer chaque groupe, des idées préconçues qui y règnent, qui défigurent et déforment la religion, le commerce, les rapports sociaux et politiques. Notre but est d'établir un ordre social dans lequel l'idéal religieux de fraternité et de justice deviendront la base de tous les rapports humains. »

Pour viser ces buts, on a établi ceci :

« Le programme de notre organisation doit être éducatif, au sens large du terme.

Il doit être formel quant aux efforts à tenter pour assurer le respect et la compréhension mutuelle.

Aucune tentative ne doit être faite pour porter atteinte aux divergences théologiques, ni pour conduire des principes religieux à un dénominateur commun.

Il faut s'adresser aux protestants, aux catholiques et aux juifs en termes qu'ils puissent comprendre et correspondant aux activités de leur communauté, et ceci dans les écoles, les collèges, les organisations religieuses, les groupes communautaires, et par la voix de la presse, de la radio et du théâtre. »

D'où la création de cinq commissions : 1° les écoles et collèges ; 2° les organisations religieuses ; 3° les organisations communautaires, telles que les clubs féminins, les groupements de jeunesse, les confréries ; 4° les organisations de travail et organisations industrielles ; 5° les agents d'information des masses, tels que la radio, le cinéma, la presse, etc.

*

Le congrès de Paris s'est ouvert sous des auspices solennels. On a lu des messages du président Harry S. Truman, du maréchal Eisenhower, de M. Louis St. Laurent, premier ministre du Canada, de M. Théodore Heuss, président de la république allemande occidentale, du chancelier Adenauer, de M. Paul G. Hoffmann, qui surveille en Europe l'exécution du Plan Marshall, de M. Alcide de Gasperi, premier ministre de l'Italie, de M. Chaim Weizmann, président d'Israël, etc.

M. Torres Bodet, directeur général de l'Unesco a aussi envoyé un message de Florence où il se trouvait retenu. M. Paul-Henri Spaak, ancien ministre belge et président du Conseil de l'Europe à Strasbourg, a eu, au banquet d'ouverture, des paroles éloquentes. De même l'ancien ministre Paul Reynaud. Et j'en passe.

Le président du congrès, M. Arthur H. Compton, a souligné, dans son discours introductif, le sens du mot : fraternité. Il implique une idée de paternité divine commune. Mais c'est un professeur à l'Ecole d'Assistance sociale attachée à l'Université de Toronto au Canada, M. Charles E. Hendry, qui a le mieux tracé la voie à suivre. Les préjugés de races et les nationalismes exclusifs constituent les grands obstacles à la fédération et à la coopération des peuples du monde.

« On a dit un jour, déclara-t-il, qu'il est plus facile de désintégrer un atome que de faire disparaître un préjugé. »

Pour réaliser la fraternité, il faut tout d'abord des cadres. Car les écoles se cantonnent encore trop dans le domaine purement intellectuel. « Elles constituent plus souvent une introduction à des études supérieures que la préparation à une participation efficace aux activités familiales et sociales. » En second lieu, il faut s'efforcer d'être concret, réaliste. « Pensez en homme d'action ; agissez en penseur. » Le savoir mort, transmis sans qu'il y ait participation vivante entre l'élève et l'éducateur, est néfaste. Le savoir universel est une chose ; les différences individuelles en sont une autre. Or, ce sont les individualités qui comptent avant tout. En troisième lieu, dit l'orateur, il faut établir ou favoriser les rapports vivants entre les élèves ; ni l'autocrate, ni l'indifférent ne devraient se faire éducateurs ; avec des maîtres de ces types-là, on observe que les enfants acquièrent bientôt un caractère agressif ; la haine à l'égard des plus forts ne pouvant s'extérioriser, on la voit se tourner avec cruauté à l'égard des plus faibles que soi. Mais quand les groupes sont « dirigés dans un esprit de coopération réelle par un adulte qui se montre le compagnon et non le maître des enfants, qui participe à leurs jeux et à toutes leurs activités, l'esprit agressif s'avère presque inexistant et le phénomène du 'bouc émissaire' ne se produit jamais. Quand l'adulte quitte la pièce, les enfants n'interrompent pas leurs activités et continuent à observer mutuellement les mêmes rapports amicaux, souriants et directs qu'en présence de l'adulte ». Observations faites au Canada que confirment nos observations faites en Suisse. Edgard Sauvain nous l'a raconté. D'autres aussi.

*

Le programme d'action et, avant tout, l'organisation de la Fraternité mondiale ont fait l'objet de plusieurs propositions.

A la section : travail par équipes, M. Jean Ducros, président de la Confédération générale des Cadres, a souligné l'importance de l'économie mondiale. Ecarter la misère et la crainte du lendemain est une des conditions préalables pour susciter ou favoriser l'esprit de fraternité. C'est souvent l'ignorance qui est cause du désordre économique. Il faut donc « permettre à tous les techniciens du monde d'être tenus au courant des progrès » de leur branche. Le lien supra-national établi ainsi entre eux par la science et la technique évitera le compartimentage du monde actuel.

A la section presse, radio et film, M. John Knight, éditeur du *Chicago Daily News*, a dénoncé les abus de l'étatisme. Une loi, dit-il, n'a de valeur que si les gens y mettent du leur. La raison pure ne rencontre l'adhésion que d'une minorité. Mais on peut faire appel au bon sens des esprits les plus simples. Seuls résistent aux arguments les extrémistes conservateurs ou totalitaires, barricadés dans leur intransigeance. Mais ce n'est pas la censure, ce ne sont pas les lois – instruments susceptibles de servir d'armes aux nationalistes du gouvernement pour réprimer la presse – qui peuvent combattre efficacement les préjugés.

M. Christian Bay, professeur à l'Institut norvégien de sciences sociales à Oslo, a recommandé l'institution d'enquêtes précisant les conditions de vie matérielle et spirituelle des différentes couches de la population. Déjà M. Hendry, que j'ai cité plus haut, avait admiré l'activité déployée à Oslo par un groupe de jeunes sociologues: les contacts, la compréhension mutuelle, la lutte contre les préjugés ont assaini l'atmosphère populaire en Norvège.

*

On en revient donc, par toutes les voies, aux problèmes de l'éducation. Un Américain, M. N. Braunschauen, a rendu hommage au fédéralisme suisse qui a eu pour effet, comme aux Etats-Unis, de créer un esprit de tolérance entre confessions religieuses, langues et cultures différentes. Et chacun sait l'énorme part que l'école a prise à cet apaisement – contrairement à ce qui se passe en France où «laïcs» et religieux se déchirent entre eux.

Aux Etats-Unis – a déclaré le Dr Herbert L. Seamans, directeur de la commission nationale des organisations éducatives réunies dès 1939 – par le conseil de chrétiens et juifs – on a groupé dans la lutte contre les préjugés de races, environ 1 100 000 éducateurs publics et privés, laïcs et ecclésiastiques, de l'enseignement primaire et secondaire; ceux-ci ont affaire à 35 millions d'enfants environ. En outre, on a enrôlé à peu près 2 450 000 étudiants appartenant à 1600 collèges et universités. Tout cela fonctionne grâce à une organisation très poussée et efficace dont pourront s'inspirer, sans l'imiter servilement, les groupements d'éducateurs de l'Europe.

A la séance du 9 juin, à Paris, plusieurs représentants de pays différents (Hardi Fischer pour la Suisse, Jean Roger et le Père Chatelain pour la France, Madame Bergamaschi pour l'Italie, le Frère Anselme pour la Belgique, M. Stellway pour la Hollande, etc.) ont exposé ce qui se faisait dans leur nation pour conjurer les haines de classes, de religions ou de races. Et M. Kees Boeke, le grand éducateur hollandais, nous a approuvé quand nous avons dit – en matière de conclusion à la séance de ce jour là:

« Dans les nombreux pays d'Europe et d'Amérique où j'ai passé, j'ai toujours vu qu'un esprit naturellement pacifique et fraternel se manifeste spontanément chez les enfants élevés selon les voies de l'Ecole active et du self-government (coopératives scolaires, groupes d'entraide), assurant chez eux l'équilibre du système nerveux. Au contraire dans les classes où l'on prétend agir sur les enfants du dehors au dedans, artificiellement, selon des programmes préconçus et des méthodes autoritaires, avec des sanctions où prédominent les punitions, on « décentre » les enfants, on les sort de leur axe, on détruit leur équilibre nerveux; il en résulte agressivité, haines, désordre et anarchie mentale et morale.

« Ce ne sont pas les principes abstraits qui peuvent nous aider, mais le respect de la croissance nerveuse et morale harmonieuse de chaque enfant. »

*

Faut-il conclure ?

Laissons la parole aux congressistes réunis dans les salons de l'UNESCO, en nous bornant aux conclusions

concernant la section de l'éducation. Nous les retraquons librement de l'anglais.

« Cent cinquante cinq personnes, messieurs et dames de douze nations d'Europe et d'Amérique du Nord ont fondé ce 11 juin 1950 une organisation nouvelle, la *Fraternité Mondiale*. Une constitution a été adoptée. Le but proposé est ainsi conçu: promouvoir la justice, l'amitié, la compréhension et la coopération entre gens de différentes religions, races, nationalités ou cultures. »

D'autre part: « Soixante quinze éducateurs réunis en section spéciale du congrès ont constitué une commission des organisations éducatives de la Fraternité mondiale, avec priorité attribuée à la section européenne de la commission mondiale. Cette commission d'éducation a projeté: 1° une conférence européenne annuelle portant sur les relations interhumaines, et 2° un programme de recherches et d'information des éducateurs, ainsi que la production de livres scolaires et de matériel d'enseignement destinés à être utilisés dans les écoles, collèges et universités. Un comité provisoire sera désigné pour fixer le siège de la commission et mettre en œuvre le programme. »

Voici les résolutions adoptées par l'institut des éducateurs (nous résumons):

1° Création d'une commission européenne de la commission mondiale des organisations éducatives.

2° Deux personnes y représenteront chaque nation, avec pouvoir d'en coopter deux autres. Ensemble, elles nommeront un sous-comité exécutif de six membres.

3° Cette commission, en coopération avec d'autres institutions ou groupements, s'occupera de l'information de maîtres, d'administrateurs d'écoles, de travailleurs sociaux, de responsables d'actions civiques et de bienfaisance, de parents et de membres du clergé, dans le domaine particulier des relations interhumaines; elle travaillera à rechercher avec eux des méthodes les plus appropriées pour préparer les enfants à la vie démocratique; elle suscitera la rédaction de textes scolaires et la préparation d'un matériel didactique adéquats. Ces projets comprendront: a) séminaires et cours de formation pour les instituteurs; b) centres d'études des relations humaines dans les universités, orientés spécialement vers des projets de recherches et d'enquêtes sociales; c) congrès pour étudier certains thèmes en rapport avec les relations des groupements entre eux; d) programmes portant sur ces relations, en vue des écoles primaires et secondaires; e) cours dans les Ecoles normales; f) préparation de manuels pour les éducateurs, et g) formation professionnelle en vue des relations entre groupes.

4° Préparation de congrès européens annuels sur des thèmes donnés qui seront préalablement étudiés au sein de chaque nation, de façon à aboutir à des plans concrets, lesquels, mis au point, seront présentés au congrès annuel.

A la séance de clôture, Jean Roger est intervenu pour demander que l'on n'exclue pas les éducateurs disposés à collaborer à l'esprit de la Fraternité mondiale, sans pour cela adhérer à l'une des religions protestante, catholique ou juive. La commission d'éducation a donc noté ce vœu supplémentaire:

« La commission d'éducation exprime le vœu que, dans le but de faciliter les relations entre groupes, au-

cune formule exclusive ne soit introduite dans la Charte, de façon à ne pas écarter les personnes qui, sans s'inspirer d'un idéal religieux, acceptent pourtant l'idéal de la fraternité dont l'organisation mondiale a entrepris la diffusion.»

Un des assistants, se souvenant des exclusives lancées par telles organisations «laïques» a ajouté – inofficiellement – qu'il convenait dès lors de ne pas non plus écarter d'office «ceux qui croient en Dieu».

*

Sortira-t-il quelque chose de cet immense mouvement? L'esprit européen diffère de l'esprit américain. On rencontrera, de ce côté-ci de l'océan, plus de résistances. Pourtant certains succès réels du Réarmement moral de Caux laissent supposer que la Fraternité mondiale peut rencontrer elle aussi des «supporter» matériels et moraux. Les Américains semblent disposer de beaucoup d'argent. C'est peut-être un danger. Ne crions pas prématurément à l'«impérialisme» anglo-saxon. Au reste, attirer l'attention de certains cercles sur la nécessité de favoriser l'esprit fraternel est bon. Il le sera toujours et jamais trop. L'angoisse actuelle prépare le terrain à un sursaut, à un «réveil» – au sens religieux du terme – des énergies constructives. On ne peut jamais faire plus que de ranimer une braise encore ardente. Gardons l'espoir.

Ad. Ferrière

L'homme passe, l'œuvre demeure

Le septième et dernier volume de l'*Essai de grammaire de la Langue Française* par Jacques Damourette et Eduard Pichon vient de paraître aux Editions d'Arthey, Paris.

Même dans un coin perdu de montagne, mais où l'on s'exprime en français, cet événement est à signaler. Une langue structure les pensées comme un outil employé par un ouvrier réagit sur sa mentalité. Aussi chaque langue est mère d'une certaine civilisation. On se plaît à grouper les gens d'après la langue. La manière de penser, cette mélodie qui chante par mots dans le profond de la conscience, est une pierre de touche plus sûre que la forme du crâne ou la couleur des yeux. Par une langue commune, permettant la discussion, l'expression des sentiments, chaque personne devient le point d'un réseau, le nœud d'un filet qui couvre le pays. En Europe, les langues ont fini par faire comme des races, mais il s'est créé des empiètements: les frontières linguistiques ne correspondent pas exactement avec les frontières politiques. Pour ramener de l'ordre dans cette gabegie que donne toujours la vie, on a essayé de faire rentrer les gens d'une même langue dans le même giron (Hitler), on fait apprendre la même langue à tous les gens du même pays (Yankee), ou, alors, si on considère le désordre comme un ordre auquel on ne s'attendait pas, on laisse les gens parler la langue qu'ils aiment, toutefois en arrêtant une évolution en serrant une vis à un certain moment, principe de territorialité (système suisse repris par Lénine). Le système de Hitler a été liquidé par la force. Le système américain n'est possible qu'en territoire d'émigration où l'on peut tout exiger d'un solliciteur. Le système

suisse est le seul possible avec des gens entêtés, forts de leur présence sur le sol des aïeux. Mais il a aussi ses dangers. L'Assemblée Nationale de France a voté le 30 décembre 1949 une proposition Deixonne demandant l'étude des dialectes à l'école primaire. Une dictature du passé a été bonne pour ceux qui en vivent les résultats. Une civilisation est toujours basée sur un catéchisme appris par cœur et devenu une seconde nature. Le bon sens français évitera l'émiettement qui commence le jour où l'on met le doigt dans un engrenage. En tout cas la publication d'une œuvre telle que l'*Essai de grammaire* est le signe de la pleine vitalité de la langue française.

Les auteurs n'ont pas eu la satisfaction de voir leur œuvre complète, imprimée. La mort d'Edouard Pichon est survenue en janvier 1940, celle de son oncle Jacques Damourette en octobre 1943. Pichon était médecin. On le devine aux nombreux exemples tirés de livres de médecine.

André Siegfried, dans la revue *Hommes et Mondes*, avril 1950, raconte:

Mon père s'exagérait évidemment la nécessité de la compétence en matière politique. Il ne connaissait pas le jugement ironique mais juste de Lloyd Georges, lorsque celui-ci définissait le régime parlementaire: «des experts dirigés par des amateurs». L'expérience nous a enseigné, en effet, que les meilleurs ministres n'ont pas été des spécialistes: ni des ingénieurs aux Travaux publics, ni des professeurs à l'Education nationale...

Pasteur, chimiste, fit plus pour la médecine que tous les médecins réunis. Pichon, médecin, en fera-t-il de même pour la grammaire? D'ailleurs, jamais un coup de dé n'a aboli le hasard. Dans la collaboration de ces deux hommes, il est difficile de dire ce qui revient à l'un ou à l'autre. Damourette fut probablement le grammairien, le fournisseur des milliers de citations puisées dans la littérature; il a écrit un *Traité moderne de ponctuation*, chez Larousse. Pichon se fait sentir par ses habitudes de médecin qui ne gronde pas le malade ayant la vérole, qui parle aussi sereinement de pisser et faire caca que d'un beau coucher de soleil, qui écoute avec autant d'attention les paroles d'une paysanne que d'une duchesse. On classe, on décrit, on cherche l'origine, on suit l'évolution. La maladie devient aussi intéressante que la santé.

La Langue étant envisagée comme une collection de parlars personnels, nous verrons ces parlars se grouper d'après les circonstances de temps, de lieu, de profession, de classe sociales, etc. . . . Nous appelons *usance* la langue considérée telle qu'elle est parlée dans un lieu donné (hévétisme, belgisme). La *disance* est la langue considérée telle qu'elle est parlée par les gens d'un métier donné. Nous appelons *parlure* la langue telle qu'elle est parlée par les gens d'un niveau social donné. Nous appelons *jargon* la langue telle qu'elle est parlée par certains milieux. Il existe aux deux extrémités de l'échelle deux parlures bien définies: la parlure bourgeoise (ou mieux: optimale) et la parlure vulgaire.

L'œuvre est importante puisqu'elle comprend 4549 pages grand format. Il y a 3164 paragraphes dont le contenu a un titre cité au sommaire de 19 chapitres. Il est donné 34 100 citations, tirées des écrits allant des Serments de Strassbourg (14. 2. 842) jusqu'à 1940,

ou recueillies de la bouche même d'un locuteur. Les exemples oraux sont transcrits en écriture ordinaire et en écriture phonétique au moyen d'un système parfaitement au point permettant d'imiter presque exactement la parole. Les paroles d'enfants ne sont pas dédaignées, car l'enfant a souvent un sentiment linguistique qui n'a pas encore été faussé. L'étude de cette œuvre conduit le maître à écouter parler l'enfant, à ne pas le rabrouer quand il emploie la vraie prononciation française, où toutes les lettres écrites ne sont pas prononcées. Elle donne une base sûre pour la correction si difficile des compositions, de ces compositions où l'on demande à l'enfant de parler librement, et non dans le langage stéréotypé scolaire. Combien de fois l'on rencontre des expressions qui viennent de loin (ce mon petit village). Le vieux français n'est donné que pour connaître l'origine d'une tournure.

Le coût de l'ouvrage est modique comparativement à sa richesse, une vingtaine de francs suisses par volume. Le premier tome qui est la clé de tout l'édifice est épuisé, mais en réimpression. L'œuvre commence à être sérieusement discutée; des critiques, des louanges; mais elle ne laisse personne d'indifférent. Elle sert de base à la discussion. Le reproche le plus souvent émis est l'emploi de mots nouveaux fabriqués avec du grec et du latin ou repris de l'ancien français comme *mœuf*, *zeugme*, *noncal* (*num*, maintenant, *cal*, j'appelle), *toncal* (*tum*, autrefois), *prisal* (*prius*, avant), *épiplérome*, *diaplérome*, etc. A l'usage, tous ces mots étranges deviennent familiers et semblent absolument nécessaires. Les plus intéressés étant les vieux routiers de la grammaire classique et normative, il est difficile de leur faire avaler la purge. Grâce à ces mots nouveaux exprimant des idées nouvelles, ou du moins des vues originales, il est plus facile d'expliquer certaines finesses que l'on comprend très bien puisqu'on les emploie sans erreur, mais qu'on ne réussissait pas à clarifier. Il y a aussi de beaux mots vivants comme l'instituteur les aime: *épiangle*, *assiette*, *tiroir*.

Tout l'Essai de Grammaire comprend 6 livres en 7 tomes. Le livre premier est l'introduction qui traite de la nature de la grammaire, de la constitution, l'organisation et l'expansion de la langue française.

Le livre deux esquisse la structure générale de la langue.

Le livre trois traite de la phonétique. Il n'y a pas toujours concordance avec Littré, surtout au sujet de la prononciation de la lettre -l- mouillé.

Le livre quatre traite du Nom, le cinq, du Verbe, le six, du Strument.

Les mots français sont classés suivant deux critères qui se recourent et donnent ainsi l'essence du mot.

Certains mots n'ont que du sens (*Nom*), d'autres ont du sens et la puissance de nouer (*Verbe*), enfin ceux qui n'ont pas de sens par eux-mêmes, mais parfois une puissance de nouer (*Strument*). Ces mêmes mots expriment un fait (*Factif*), une substance (*Substantif*), modifient soit un substantif (*Adjectif*), soit un phénomène (*Affonctif*). Ainsi: *Il désire manger des cerises*. *Manger*, est un substantif verbal. Il désire *manger*. *Manger joue* comme substantif, et dans *manger des*

cerises, *manger joue* comme verbe. On analyse ainsi un mot comme on le fait pour une fleur, avec un peu de bon sens et un minimum de mémoire.

G. Galichet, dans son *Essai de grammaire psychologique* paru en 1947 aux Presses Universitaires, Paris, combat cette division: « Le découpage souvent artificiel, compliqué, arbitraire même, auquel ils se livrent (Damourette et Pichon) ne peut donner une vue véritablement organique de la langue. Ce n'est pas la division de leur grammaire en trois parties: le nom, le verbe, le strument (c'est-à-dire toutes les autres parties du discours) qui peut y prétendre! Et nous ne dirons rien de leur terminologie compliquée et barbare qui rend cet ouvrage presque illisible pour le profane. Ce travail constitue une mine extrêmement riche de matériaux tout prêts à être utilisés, mais la synthèse reste à faire.

Damourette et Pichon formulent en outre des vues ingénieuses et suggestives concernant l'adjacence des mots, l'assiette du substantif nominal, le subjonctif, l'infinitif, la conjugaison. Cette nouvelle théorie du subjonctif, mode du non jugement, est discutée actuellement par G. de Poerck, dans la revue *Le Français Moderne*.

Ainsi cet *Essai de Grammaire* est la vie puisqu'il combat et est combattu, en attendant d'être le chemin et la vérité.

Le simple instituteur enseignant le rudiment peut également en faire son profit, non en accablant son élève du poids de termes bizarres, mais en prenant une bonne leçon de psychologie dans l'interprétation des faits du langage, qui lui donnera une certaine assurance pour trancher les cas délicats. Ainsi on lit:

Il n'y a plus à ergoter pour savoir lequel des deux tours est correct: MM. les abonnés sont priés de présenter *leur* carte et MM. les abonnés sont priés de montrer *leurs* cartes. Ils sont tous deux corrects. Ce qui les sépare, c'est une différence d'envisagement des faits.

Il y a aussi des retours:

Au paragraphe 1030 il est dit: Quant à la conjonction *car*, il est très douteux qu'on doive la ranger parmi celles de coordination. En effet, les propositions qu'elle introduit prennent une valence à peu près affonctiveuse, de sorte que l'érouvement du factif verbal qu'elles contiennent est presque masqué. Le membre de la phrase introduit par *car* est déjà presque une subordonnée.

Au paragraphe 3156: Nous croyons aujourd'hui que *car* doit être considéré comme un transcursif (conjonction de coordination).

Ce qui fait la haute valeur de l'étude d'une langue, c'est que rien n'est absolument sûr. En parlant et en écrivant, il faut prendre des décisions sans se sentir posé sur un terrain ferme comme en mathématique. On a rarement l'appui d'une loi. C'est l'image de la vie qui demande à décider sans connaître l'avenir, où le même coup est une fois bon, une fois mauvais. On est toujours dans la situation de ce grammairien, qui, sur son lit de mort, se demandait s'il devait dire: Je vais mourir ou je va mourir. *Ch. Membrez*

Aidez à la Croix-Rouge à Genève!

BIBLIOGRAPHIE

Albert Boekholt, **Tours de mains**. Collection « Vie active ». 4^e édition. Aux Presses d'Ile de France, rue Garancière 1, Paris (6^e).

Poursuivant la réimpression, revue et considérablement augmentée de ses anciens manuels, l'auteur a groupé, suivant un classement plus rationnel, les chapitres relatifs à divers matériaux, en deux tomes: *Tour de mains, tome I*, 112 pages et des hors-texte en couleurs. Plus de 200 figures et photos. Fr. fr. 190.-. *Travaux manuels en papier, carton, etc.* Les travaux présentés font accessoirement intervenir aussi le bois, le plâtre, la peinture, le tissu, etc. Dans l'ensemble, il s'agit de travaux de difficulté moyenne et qu'on peut aborder avec des jeunes de 10 à 16 ans. Toutefois, les aînés ne dédaigneront pas la recherche décorative de masques en papier, la fabrication de plans en relief, cerfs-volants, montgolfières, papiers à la cuve, entoilages de cartes, et bien d'autres activités d'intérieur.

Tours de mains, tome II, 120 pages, avec plans et photos, en hors-textes. Plus de 200 figures et dessins. Fr. fr. 190.- *Travaux manuels en bois, etc.* Que les jeunes se rassurent: il ne s'agit pas de menuiserie, mais d'une initiation simple à l'outillage et aux possibilités du bois, avec, accessoirement, intervention de quelques autres matériaux. La fabrication des jouets et des petits objets utiles est clairement expliquée, avec des exemples nombreux: animaux, bonshommes, maisons de poupées, village, crèche, maquettes de bateaux, calendriers et autres ustensiles. Deux modèles de vrais bateaux de construction facile, à une ou deux places; construction d'une scène de théâtre démontable et construction des décors, avec de nombreux exemples simples. Pour jeunes de 12 à 20 ans

Deux compagnons indispensables pour le moniteur de loisirs, pour les classes nouvelles, les camps et colonies de vacances, le scoutisme, les sanas et maisons de jeunesse, les instituteurs, institutrices et parents soucieux de développer le sens du « réel » autour d'eux.

MITTEILUNGEN DES SEKRETARIATES

COMMUNICATIONS DU SECRETARIAT

Bernischer Lehrerverein

Stellvertretungskasse

Die Sektionskassiere werden ersucht, die Beiträge für die Stellvertretungskasse pro Sommersemester 1950 einzuziehen. Diese betragen:

1. *Sektion Bern-Stadt*:
für Primarlehrer Fr. 17. 50
für Primarlehrerinnen » 32. —
2. *Sektion Biel-Stadt*:
für Primarlehrer Fr. 12. 50
für Primarlehrerinnen » 25. —
3. *Übrige Sektionen*:
für Primarlehrer Fr. 8. —
für Primarlehrerinnen » 18. —
4. *Ausserordentlicher Beitrag* Fr. 5. —
je Mitglied laut Beschluss der Abgeordnetenversammlung des BLV.

Die Sektionskassiere werden gebeten, die Beiträge bis *Ende September 1950* dem Sekretariat des Bernischen Lehrervereins (Postcheckkonto Nr. III 107) einzusenden.

Société des Instituteurs bernois

Caisse de remplacement

Les caissiers de section sont priés de percevoir les cotisations à la Caisse de remplacement pour le semestre d'été 1950. Ce sont les montants suivants:

- 1^o *Section de Berne-Ville*:
pour maîtres primaires fr. 17. 50
pour maîtresses primaires » 32. —
- 2^o *Section de Bienne-Ville*:
pour maîtres primaires fr. 12. 50
pour maîtresses primaires » 25. —
- 3^o *Autres sections*:
pour maîtres primaires fr. 8. —
pour maîtresses primaires » 18. —
- 4^o *Contribution extraordinaire par membre* fr. 5. —
selon décision de l'Assemblée des délégués de la SIB.

Prière de faire parvenir ces montants, *jusqu'au 30 septembre 1950*, au Secrétariat de la Société des Instituteurs bernois (chèque postal n° III 107).

Schwaller
M Ö B E L Möbelfabrik Worb
E. Schwaller AG. - Tel. 7 23 56

Nur eigene Fabrikate, handwerklich gearbeitet!
Denn Möbel vom Handwerker sind nicht teurer,
jedoch wertvoller! Besprechen Sie bitte Ihre Wünsche mit uns! Grosse Wohnausstellung in Worb!

AUCH IHNEN
WERDEN
KLEIN-INSERATE
NÜTZLICH
SEIN!



Goldiwil ^{ob Thun} ^{1000 m} **Hotel Jungfrau**
Prächtige Aussicht auf See und Alpen; milde Lage; naher Tannenwald; komfortables, ruhiges Haus; fließendes Wasser. Gepflegte Küche. Prospekt. Telefon Nr. 2 40 07. ⁸² Familie Friedli-Feldmann.

Tierpark Dählhölzli, Bern

In den Schulferien ins
Vivarium!

12

Avec le rallonge « Tri-Plan-Fix »

on obtient le serrage court et absolument fixe de tous les crayons ronds et hexagonaux, ce qui amène l'utilisation parfaite des crayons et une maîtrise absolue de l'écriture. S'former aux papeteries.